

Bibliothèque anarchiste

Arrestation d'anarchistes

Anonyme

Anonyme
Arrestation d'anarchistes
2 octobre 1885

extrait le 18 aout 2026 de Wikisource, tiré du *Siècle*

bibliotheque-anarchiste.com

2 octobre 1885

Arrestation d'anarchistes. — Des troubles graves se sont produits lundi dernier à la réunion des Lys-lez-Lannoy, où MM. Achille Scrépel, Bourgeois et Dépasse, candidats républicains, et Barbe, conseiller d'arrondissement, devaient prendre la parole.

Les anarchistes et les collectivistes de Roubaix, ayant eu vent de la chose, résolurent d'organiser à cette occasion une manifestation. Ils vinrent en nombre sous la conduite du *paria* Martinet et du citoyen Henri Carrette, dit le *Journal de Roubaix*.

La séance était publique et contradictoire ; aussi, dès huit heures, la salle était comble et l'attitude des révolutionnaires, fort nombreux, faisait prévoir que la réunion serait tumultueuse.

Un électeur de Lannoy, le promoteur de la réunion, monte sur l'estrade et propose à l'assemblée de choisir comme président M. Achille Scrépel.

Soixante mains se lèvent en faveur du député de Roubaix. On procède à la contre-épreuve : 250 personnes repoussent la candidature de M. Achille Scrépel.

L'orateur dont nous parlons veut passer outre ; il déclare que la conférence, étant organisée par les amis de M. Scrépel, le bureau doit leur appartenir.

Protestations générales. Martinet et ses compagnons se signalent par leurs clameurs.

Le choix du président est de nouveau mis aux voix. M. Scrépel n'en obtient plus qu'une trentaine, tandis que tout le reste de l'assistance proclame le citoyen Henri Carrette.

Les républicains protestent à leur tour et non sans vivacité. Martinet s'écrie alors : « Voilà deux fois que nous votons. Carrette sera président ! »

Sur ces mots, le *paria* et une quinzaine d'anarchistes envahissent l'estrade, culbutent la table, saisissent les chaises et les jettent dans toutes les directions.

Les candidats et leurs partisans prennent le parti le plus raisonnable : ils quittent la salle, non sans avoir été fortement bousculés au passage.

Seul, M. Achille Scrépel n'avait pu suivre ses compagnons ; il était demeuré au pied de l'estrade. Martinet et

trois autres anarchistes descendent tout à coup, relèvent la table renversée et s'en servent comme d'un étau pour écraser le malheureux député. M. Scrépel est pris entre ce meuble et l'estrade ; il ne peut remuer.

À ce moment, Martinet, qui d'une main tient la table, lève de l'autre un bâton pour frapper. M. Achille Scrépel aurait été assommé sans la courageuse intervention de M. Aristide Meurant, qui désarme le *paria* et dégage sa victime.

M. Scrépel peut alors s'esquiver et gagner Roubaix ; mais chemin faisant, il a encore reçu force coups, et son chapeau est réduit à l'état d'accordéon.

Anarchistes et collectivistes profitent de leur triomphe pour constituer un bureau. Le citoyen Henri Carrette est élu président à la presque unanimité ; on lui adjoint comme assesseurs le compagnon Méau, anarchiste, et le citoyen Poulin, collectiviste.

Mais le propriétaire de l'établissement éteint le gaz. Furieux, les révolutionnaires saccagent la salle : ils lancent les chaises à travers les fenêtres, brisent les carreaux et finissent par se battre dans l'obscurité. Le désordre est à son comble ; impossible de dire le nombre des horions reçus, d'yeux pochés, de malheureux roués de coups.

La force publique n'était représentée à cette réunion si agitée que par le garde champêtre de Lys. Impuissant à réprimer ces désordres, il s'est empressé de prévenir le maire de Lys.

M. Boutemy ceint aussitôt son écharpe et accourt ; mais, en pénétrant dans l'estaminet, il est assailli par des anarchistes qui le prennent pour le commissaire de police et le frappent violemment au visage. M. le maire de Lys est reconnu par des habitants de la commune, qui le font entrer à la Clef-d'Or et l'entourent des soins nécessaires : il a le visage ensanglanté.

Les anarchistes et les collectivistes les plus bruyants se forment en une bande compacte et retournent à Roubaix.

La gendarmerie, cependant n'a pas tardé à être informée de ce qui se passait. Elle s'est mise à la poursuite de ceux qu'on lui désignait comme les principaux meneurs.

Elle a opéré six arrestations.

Ces arrestations n'ont pas été maintenues, sauf celle du citoyen Thiéffry, tisserand, âgé de 23 ans et demeurant à Roubaix. Les autres anarchistes ont dû être relaxés, faute de témoins.

Les agresseurs de M. le maire de Lys sont inconnus ; ils ont profité du tumulte et de l'obscurité pour prendre la fuite.

M. le commissaire Henry a procédé mardi à l'arrestation du *paria*, qui était occupé à polygraphier de nouveaux placards.

Martinet n'a opposé aucune résistance : aucun incident ne s'est produit.

Ces scènes de sauvagerie ont produit une vive impression dans toute la région.